

## La CCI du Gers met en place une cellule de crise



La CCI du Gers met en place une cellule de crise

La CCI du Gers s'organise en cellule de crise et mobilise l'ensemble de ses collaborateurs sur la gestion des conséquences économiques du Covid-19.

Comme l'ensemble du réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie, la CCI du Gers est engagée aux côtés des services de l'État pour aider les entreprises à faire face aux conséquences économiques de l'épidémie de Covid-19. Des mesures d'activité partielle (chômage partiel) au report d'échéances fiscales, sociales, bancaires, nous vous informons en temps réel et vous apportons le conseil pertinent.

Pour joindre la cellule : – un seul numéro de téléphone : **05 62 61 62 61** – une adresse mail : [celluledecrise@gers.cci.fr](mailto:celluledecrise@gers.cci.fr)

Des informations en temps réel sont accessibles sur le site [www.gers.cci.fr](http://www.gers.cci.fr)